

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le jeudi 19 mars 2020 à 14h50. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Marie-Ève Jean et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Gaétan Dubé, Yannick Dumais et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Jacques Carrier.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

NOTE : L'avis de convocation n'a pas été signifié tel que requis par l'article 156, mais l'article 157 du *Code municipal du Québec* stipule que : *Malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.*

Aucun citoyen assiste à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202003-201 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

202003-202 **TAXES : Annulation ventes pour taxes et annulation des intérêts**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais
et unanimement résolu
de ne pas faire parvenir de dossiers de ventes pour taxes pour 2020 et d'annuler les intérêts sur les comptes de taxes impayées à compter de 20 mars et jusqu'au 20 juin 2020.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Jacques Carrier, maire de la Municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202003-203 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 15h30.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

